

# LES NOTIONS D'IMPACT ET D'ENJEU EN ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

Le Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets de la LOE précisent que lorsqu'il dépose son avis de projet au gouvernement, l'initiateur doit fournir « une brève description des principaux enjeux identifiés et des impacts anticipés sur le milieu récepteur. » L'initiateur doit s'engager à les traiter dans son rapport d'étude d'impact du projet. À quoi ces deux termes font-ils référence ?

## LES IMPACTS<sup>1</sup>

Un projet comporte différentes activités, dont certaines peuvent avoir des effets positifs ou négatifs sur l'environnement : c'est la notion d'impact. Un impact peut se mesurer. Il revient aux praticiens de l'évaluation environnementale de lui donner une importance et une signification. On peut alors qualifier l'impact d'important, moyen ou encore de mineur. Certains peuvent le qualifier simplement de significatif ou non significatif. L'impact est ainsi jugé selon des critères scientifiques, mais aussi selon la perception qu'en ont les différents acteurs et selon les caractéristiques et sensibilités du milieu récepteur du projet.

On peut également distinguer plusieurs appellations qui précisent des types d'impact:

- ⇒ **Direct ou indirect** : le premier a pour cause directe le projet en question, le second découle de la chaîne de conséquence qui en suit.
- ⇒ **Cumulatif** : une combinaison d'impacts agissant sur une même composante de l'environnement peut provenir d'un ou de plusieurs projets déjà réalisés ou à venir dans un territoire donné.

⇒ **Résiduel** : impact restant après l'application d'une mesure d'atténuation.

Quelques exemples simples qui permettent de comprendre cette classification :

- ⇒ **Impact direct** : La mise en service d'un barrage hydroélectrique entraîne l'enneigement d'un territoire qui peut être vaste. Ce dernier peut contenir des éléments environnementaux valorisés, comme des zones humides, une biodiversité locale typique ou des sites culturels et touristiques qui sont ainsi perdus.
- ⇒ **Impact indirect** : Cette même mise en service amène dans la masse d'eau une grande quantité de matière organique qui contient du mercure. Ce dernier peut être consommé par les organismes aquatiques et s'accumuler dans la chair des poissons qui mangent d'autres poissons contenant du mercure. Il peut en résulter une quantité importante de mercure potentiellement dangereuse pour la santé humaine si ces poissons sont consommés et ce sur plusieurs décennies.
- ⇒ **Impact cumulatif** : Une accumulation importante de porcheries dans une

même région peut être nocive pour l'environnement, notamment en termes de rejets phosphatés et de qualité de vie humaine. On a ainsi des impacts cumulatifs d'une multitude de projets différents, tous non assujettis à une évaluation environnementale car en-dessous des seuils, mais qui considérés ensemble sont potentiellement problématiques.

- ⇒ **Impacts résiduels** : Considérons le cas d'une ligne de transport électrique ou encore d'un parc d'éoliennes ayant fait l'objet d'une étude d'impact qui a permis



de déterminer la localisation de moindre impact. Des mesures d'atténuations ont été proposées comprenant la plantation d'arbres ou un aménagement paysager qui permet d'atténuer les impacts visuels des principaux observateurs. Malgré l'ensemble de ces efforts, ces infrastructures pourraient demeurer visible pour certains. Il s'agit d'un impact résiduel.

## LES ENJEUX<sup>2</sup>

Mais qu'est-ce qu'un enjeu? La définition généralement admise et posée par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) est qu'« un enjeu constitue une préoccupation majeure pour le gouvernement, la communauté scientifique ou la population [...] dont l'analyse pourrait influencer la décision du gouvernement d'autoriser ou non un projet ».<sup>3</sup> On fait alors le lien avec des questionnements ou des problématiques importantes qui suscitent un intérêt ou une inquiétude parmi certains acteurs de l'évaluation environnementale, et la prise en compte de ces avis dans la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Pour un projet



donné, il n'y aurait alors que quelques enjeux déterminants sur lesquels l'attention devrait se poser.

L'enjeu comporte aussi l'idée d'une action pouvant engendrer un gain ou une perte. Il s'agit d'améliorer, de maintenir, de protéger, ou de gagner quelque chose par rapport à une situation initiale et donc qui engage l'avenir (Metzger, et D'Ercole, 2008).<sup>4</sup> Pour une même réalité, les enjeux sont potentiellement différents selon les points de

vue qui sont pris en compte. Les experts de l'initiateurs, les analystes du MELCCFP et la population pourraient donc ne pas identifier les mêmes enjeux.

Un enjeu ne s'identifie pas nécessairement selon les préoccupations des acteurs, mais en établissant le lien de celles-ci avec une problématique précise. Ainsi, un impact ou une préoccupation clairement identifiée peut ne pas représenter un véritable enjeu environnemental ou social d'un projet.

## POUR EN SAVOIR PLUS

<sup>1</sup> André P., Lanmafankpotin G., Revéret, J.P. et Yonkeu S. (2021) L'évaluation des impacts sur l'environnement : processus, acteurs et pratique pour un développement durable. Presses Internationales Polytechnique.

<sup>2</sup> Côté, G., Waaub, J. P., & Mareschal, B. (2017). L'évaluation d'impact environnemental et social en péril: la nécessité d'agir. VertigoO: la revue électronique en sciences de l'environnement, 17(3). [www.erudit.org/en/journals/vertigo/1900-v1-n1-vertigo04476/1058388ar.pdf](http://www.erudit.org/en/journals/vertigo/1900-v1-n1-vertigo04476/1058388ar.pdf)

<sup>3</sup> MELCC (2018). L'information et la consultation du public dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement : guide à l'intention de l'initiateur de projet. MELCC, 33 p. Page 10. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/documents/guide-initiateur-projet.pdf>

<sup>4</sup> Pascale Metzger, Robert d'Ercole. Enjeux territoriaux et vulnérabilité : une approche opérationnelle. Colloque interdisciplinaire « Vulnérabilités sociales, risques et environnement : comprendre et évaluer », Université de Toulouse Le Mirail; Université Paul Sabatier; CNRS; OMP; GEODE; CERTOP; LMT; Ministère de l'écologie du développement et de l'aménagement durables; Région Midi-Pyrénées, May 2008, Toulouse, France.